

a) *Programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre*

Le Service d'adaptation industrielle, la Planification de l'emploi (PE) et le Service de l'emploi de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada ont une capacité éprouvée pour traiter de l'évolution du marché du travail, et joueront des rôles de premier plan à l'adaptation au libre-échange.

Le Service d'adaptation industrielle aide les entreprises et les travailleurs à s'adapter aux transformations du marché en coordonnant l'accès aux services de la PE, à d'autres programmes fédéraux ainsi qu'aux programmes et services provinciaux. Le service d'adaptation industrielle, qu'examinent présentement quelque 30 États américains, remplit une fonction de «courtier en adaptation» et offre une aide rapide sur place. Le SAI signe environ 500 contrats par an avec des entreprises où les travailleurs et la direction ont convenu de collaborer pour faire face aux adaptations nécessaires.

Le plus important programme fédéral d'aide à l'adaptation de la main-d'oeuvre est la Planification de l'emploi (PE). La PE offre de multiples moyens de répondre aux besoins de formation et d'expérience professionnelle des Canadiens. La formation, l'un des axes principaux de la PE est offerte dans un cadre professionnel ou institutionnel, par exemple, des collèges communautaires provinciaux. La PE offre aussi une aide financière à la mobilité ainsi qu'au développement d'aptitudes d'entrepreneurs. Plus de 400,000 canadiens ont participé à ces programmes.

La PE comprend six éléments conçus pour répondre aux différents besoins des travailleurs.

- *Acquisition de compétences*: Ce programme permet aux travailleurs menacés par une perte d'emploi de suivre une formation, en coopération avec leur employeur, pour acquérir de nouvelles aptitudes. Près de 18,000 travailleurs ont bénéficié de l'aide de ce programme en 1986-87.
- *Pénuries de main-d'oeuvre*: Ce programme offre une formation, notamment des activités d'apprentissage, dans des domaines désignés où l'on manque de main-d'oeuvre. 71,000 travailleurs y ont participé en 1986-87.
- *Développement des collectivités*: Ce programme offre un financement pour l'étude des perspectives économiques des collectivités situées hors des grandes agglomérations, qui sont confrontées à la fermeture d'un employeur important. Des prêts et des services consultatifs sont offerts afin d'aider les entreprises locales viables à se maintenir, ou de nouvelles entreprises à voir le jour dans la région. Une aide au recyclage et à la réinstallation des travailleurs est également offerte.
- *Intégration professionnelle*: Ce programme sert les jeunes travailleurs qui passent de l'école au monde du travail, aux femmes qui reviennent sur le marché du travail après une absence de plusieurs